

Fiche d'information TEP-Scan au PSMA

Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service
Dr Sophie GABRIEL
Dr Olivia LAAS
Dr Jean-Baptiste PUECH
Dr Quentin SALA

PRINCIPE DE L'EXAMEN

TEP signifie « Tomographie par Emission de Positons ». Cette technique d'imagerie médicale permet d'obtenir une image de l'organisme grâce à l'injection intraveineuse d'un traceur faiblement radioactif. Le traceur injecté est le PSMA marqué au Fluor18 (PYLCLARI) qui a la capacité de se fixer aux récepteurs membranaires PSMA surexprimés par les cellules cancéreuses prostatiques. La caméra TEP, qui ressemble à un scanner, permet de détecter et localiser le rayonnement émis depuis l'organisme.

RECOMMANDATIONS AVANT L'EXAMEN

- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.
- Il est en revanche important de **boire au moins un litre d'eau dans les 2 heures qui précèdent votre examen**, indispensable pour la qualité des images et la facilité de leur interprétation.
- Les médicaments habituels pourront être pris comme à l'accoutumée.
- Pour faciliter votre enregistrement le jour de l'examen, il vous faudra initier dans les jours qui précèdent la procédure de pré-enregistrement administratif sur la plateforme **digihosp**. Un lien internet vous sera transmis par sms peu de temps après avoir fixé le RDV d'examen.



LE JOUR DE L'EXAMEN

- Prévoyez une présence d'environ **3 heures dans le service**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire. Présenter carte vitale, mutuelle, et carte d'identité.
- Installation en salle d'attente dédiée (étage -1) avant prise en charge par un manipulateur.
- Installation en box, puis injection du radiotraceur dans une veine.
- Attente et repos pendant 90 minutes dans le box (temps nécessaire à la fixation du produit).
- Passage aux WC pour vider votre vessie.
- Installation sous la caméra, couché sur le dos, immobile pendant 10 minutes.

PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures.

La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détrimement sur la santé n'a jamais pu être démontré.

L'élimination urinaire naturelle du produit pourra être accélérée en buvant 1 à 2 litres d'eau sur le reste de la journée.

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Les effets indésirables liés au produit injecté sont exceptionnels et le plus souvent bénins. Quelques cas très rares de réactions allergiques ont été rapportés, (comme pour la majorité des médicaments).

RESULTATS

L'interprétation des images nécessite un délai d'analyse et parfois une discussion collégiale. Les résultats ne seront donc pas disponibles avant votre sortie. Néanmoins, vous pouvez à tout moment, si vous le souhaitez, demander à vous entretenir avec un médecin pour toute information ou question relative à votre examen.

Les résultats (livret papier + CDRM) seront automatiquement transmis au médecin prescripteur (postés le lendemain). Le compte-rendu sera également transmis par mail au médecin prescripteur le jour même ou le lendemain.

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de prévenir le service au plus vite au 04 42 33 90 37 ou par mail à nucleaire@ch-aix.fr

COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MEDECINE NUCLÉAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier.

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courrette

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo du cheminement.

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo de ce cheminement.

- Un dépose-minute est également disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'avenue des Tamaris (première à droite après les Urgences).

